

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 10

Artikel: Le feuilleton : le bonheur au pays : (à propos de l'émigration) : [1ère partie]
Autor: Ribaux, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il le projet de réunir toutes ces entreprises en une seule, et fonda-t-il la Compagnie parisienne du gaz, qui fut une des créations les plus fructueuses du siècle dernier.

Revenu vers 1860 passer l'été dans son pays natal, il y loua les Bassets Puenzieux, qu'il habita pendant plusieurs années.

Entre temps, il s'était rendu acquéreur de ce que la tradition rousseauïste appelait le « Bosquet de Julie », et y avait fait construire le château des Crêtes.

Son ami Alphand, le célèbre ingénieur de la Ville de Paris, créateur du Parc du Trocadéro, du Bois de Boulogne, du Bois de Vincennes, des Buttes Chaumont, du Parc des Champs-Elysées et du Parc Monceau, directeur général des travaux de l'exposition universelle de 1869, venait souvent se reposer aux Crêtes. C'est pendant la villégiature qu'il y fit en 1869 qu'il dressa le plan des Villas, dont l'exécution fut confiée à l'habile architecte veveyse Louis Maillard, le même qui a élevé le Nouveau Collège de Montreux.

Vincent Dubochet était alors presque octogénaire. Il fallait se hâter. Les travaux commencèrent en 1874 et durèrent deux ans. Le terrain était aride, avons-nous dit. On y amena de la terre arable de Savoie, de quoi couvrir 40.000 mètres carrés. De sorte que les habitants des villas peuvent se croire en terre française. Le fait que la propriétaire actuelle, héritière de Dubochet, est une dame d'outre-Jura, ajoute à l'illusion.

Il y a vingt et une villas, toutes différentes les unes des autres. La fantaisie la plus charmante a présidé à leur construction. L'intérieur est gracieux autant que confortable. A l'origine, la décoration de chaque pièce — papiers, rideaux, tentures — était harmonisée avec le dessin et la couleur du mobilier. Ce mobilier, cossu, solide, élégant, venait tout droit de Paris. Depuis lors, on y a introduit quelques changements nécessités par l'usure, mais l'ensemble est resté sympathique. On irait loin avant de trouver des draperies aussi riches, des toiles de Jouy aussi merveilleuses. V. Dubochet aurait consacré deux millions et demi à cette œuvre, le parc et le quai compris.

Les villas se louent meublées. On y est chez soi. Chaque maison a son jardin clos et sa grille à elle. Le parc se pare, de mai à septembre, de beautés successives. Ce sont, chaque mois, de nouvelles floraisons et de nouveaux parfums. Les roses y sont opulentes, les buissons pleins de mystère, les épaissees frondaisons nombreuses. Des peupliers s'y balancent comme des pensées fières et hautes. Les murs reçoivent le soleil tout le long du jour. Il est absurde de dire que l'humidité y règne en maîtresse. C'est là une calomnie colportée par des domestiques ignares. Si les parois suintaient, si les caves se couvraient de salpêtre, Octave Feuillet n'y serait pas venu vingt ans de suite, Emile Olivier, Casimir Perrier, des artistes illustres, des aristocrates difficiles n'en auraient pas fait leur séjour de prédilection.

C'est qu'on y est tranquille. Les bruits extérieurs n'y pénètrent pas. On n'y a pas de poussière non plus, pas de voisinage désagréable. On peut s'ignorer d'une maison à l'autre.

Henry Aubert.

Un traitement de paresseux. — Un docteur recommande la cure de lit à tous les neurasthéniques, et l'on sait s'ils sont nombreux dans la vie moderne, si enfiévrée ! On demande donc à ce docteur ce qu'il fallait faire pour guérir complètement la neurasthénie :

— Rien, répondit-il. Il suffit de rester au lit. Ce n'est pas difficile. D'ailleurs, le lit est le seul remède contre le surmenage des nerfs. Restez de temps en temps un jour au lit et vous verrez. Coupez les tracas de vos affaires par une bonne cure de lit, mais le lit tranquille sans lecture ni cigarettes. Surtout baissez les stores. Il ne faut pas trop de lumière. Exercez-vous à ne pas penser avec excès. Ne mangez pas beaucoup, buvez peu, et vous m'en direz des nouvelles...

Avis aux intéressés !

Le bon remède. — Un bon pasteur des environs de X, à qui l'on demandait un jour ce qu'était la moralité dans sa paroisse, répondit :

— Cela dépend des raisins.

— Comment cela

— Oui : quand il y a des raisins, il y a du vin, et quand il y a du vin, on se grise un peu plus. Alors il y a des chutes dans les fossés, et puis il y a aussi des maris qui battent leurs femmes. Mais, sur ce point, j'ai trouvé un excellent remède.

— Ah ! et lequel ?

— Oh ! c'est bien simple. Quand une femme vient se plaindre à moi, je lui montre des fioles pharmaceutiques savamment étiquetées en latin : « aqua tillata, vinum putre », etc. Je lui dis alors : « Vous voyez bien cette drogue ; elle est précieuse. Vous en prendrez une gorgée chaque fois que vous verrez votre mari rentrer à la maison pris de boisson. Mais n'avalez pas cette gorgée : gardez-la soigneusement dans votre bouche jusqu'à ce que votre mari soit couché et dorme. A ce moment seulement vous pourrez avaler, et je vous garantis que vous ne serez pas battue. »

— Et cela réussit ?

— Admirablement. Au lieu de quereller leur mari et de recevoir des coups, elles gardent dans la bouche leur drogue magique, qui n'est qu'une gorgée d'eau pure, et, s'il y ait d'avrognes, il y a du moins beaucoup moins de maris qui battent leurs femmes.

La Patrie Suisse. — Continuant sa remarquable série des « Villes suisses », commencée en 1901 avec Berne, la **Patrie suisse** du 27 février (No 794) consacre, à l'occasion du prochain tir fédéral, une très intéressante monographie, — due à la plume alerte et bien informée de M. Edouard Turrian, professeur, et illustrée de seize magnifiques vues, — à Aarau, chef-lieu du canton d'Argovie et berceau de la Société suisse des Carabiniers, qui va y célébrer son centenaire. Ce sera, pour beaucoup, une révélation, car la vie intime de nos villes, qui en est la caractéristique et en fait le charme, est généralement peu connue. Le même numéro nous apporte les portraits du professeur orientaliste et philanthrope Lucien Gaubert, mort le 2 février, de John-L. Gignoux, le jeune et brillant diplomate, prématurément enlevé à son pays le 30 janvier et de dom Ignace Staub, le nouveau prince-abé du monastère d'Einsiedeln. Des vues de Broc, d'Axenstein et d'un concours de ski complètent le fascicule, qu'illustrent vingt-sept gravures en taille douce, en particulier de jolies reproductions de costumes argoviens. E. B.



LE BONHEUR AU PAYS (à propos de l'Emigration)

C'est un petit village appuyé au penchant de la montagne. Chacune de ses maisons semble être un bijou dans un écrin de verdure et, à son aspect la première pensée du touriste est qu'il ferait bon s'arrêter dans ce village pour y passer sa vie.

Son itinéraire ne se prêtant pas à un tel souhait, le voyageur continue son chemin qui le conduira aux sommets rêvés, mais non sans se retourner souvent pour apercevoir encore l'asile délicieux que le soleil inonde de ses rayons bénissons.

Les habitants de ce joli coin de terre vivent contents de leur sort ; chacun d'eux possède pour nourrir sa famille, une vache ou quelques chèvres, selon la part de terrain qu'il possède ; à une demi-heure du village, on a construit récemment une importante scierie où les jeunes hommes de la contrée trouvent un travail régulier et un gain suffisant à des gens simples et sans grande ambition.

En été, les jeunes filles et jeunes garçons se promènent, le soir venu, le long des sentiers en chantant ensemble les vieilles mélodies du pays.

En hiver, pendant les veillées où la lune brille, majestueuse dans le ciel, où la neige crie sous les semelles ferrées, une piste est bien vite établie et les parties de luge battent leur plein ; puis, ensemble toujours, en bande joyeuse, toute cette jeunesse entre chez l'un ou chez l'autre pour se chauffer et terminer la veillée en riant et en chantant.

L'agreste village est trop élevé au-dessus de la plaine pour en connaître les dissensions, les jaloussies ou les mesquines rancunes ; l'air pur qu'on y

respire assainit les corps et les âmes ; aussi se pourrait-il que ce fût de ce lieu privilégié qu'un poète a écrit :

Oh ! que beaux jours je passe en ces lets,

Vieux bâtiments brûlés par les années !

Content de peu, du pain noir et du lait,

J'y vis en paix d'innocentes journées...

Coulez, coulez, jours si doux à mon cœur ;

D'une paisible vie,

A l'abri de l'envie,

Qui peut troubler la joie et le bonheur ?

L'usine nouvelle ayant établi ses toits rouges en dessous du village, il en sortit un jour le bruyant concert des machines. Les villageois avaient offert leurs bras et l'un des premiers enrôlés fut « Jean »... natif du village.

Depuis que ce jeune homme a perdu son père il s'est courageusement appliquée à faire valoir les quelques terres de l'héritage paternel. Secrétaire par sa mère, il a réussi : actuellement, au lieu de chêvres, il possède une vache. Par leur travail persévérant et leur stricte économie, il se tient d'affaire, mais bien juste, car les terrains montagneux, malgré les sueurs dont on les arrose, ont peine à nourrir ceux qui les cultivent.

Si à l'âge de vingt-quatre ans, Jean n'a pas encore réalisé d'économies, il n'en est pas moins heureux de vivre auprès de sa mère, où, en réalité, il est à l'abri des soucis trop lourds et, chose bien précieuse aussi, voisin de certaine Lisette... à ses yeux la plus jolie des filles du village.

Depuis longtemps, il l'a mise à part de toutes ses compagnes, gardant pour lui seul l'image charmante de celle qu'il aime dans le secret de son cœur. Lorsqu'elle passe, simple et gracieuse, en lui adressant un gentil salut ou lorsqu'à la promenade du dimanche il se trouve comme par hasard à côté d'elle, il se plonge aussitôt dans un mutisme dont ses amis ont d'abord deviné la raison.

Cette raison, sa mère seule, selon Jean, a su la découvrir ; et pour la mère comme pour le fils, Lisette est la seule digne de tendresse, l'unique dans son charme de douceur et de bonté.

Mais, dit parfois l'amoureux inquiet à sa tendre confidente, peut-être en préfère-t-elle un autre ? car jamais elle ne paraît prendre garde à moi plus qu'à un autre ; elle me salut gracieusement comme elle salut tout le monde ; mais c'est tout : Lisette n'a pas même l'idée, je le vois bien, de me faire la moindre avance, comme les autres filles à ceux qui leur plaisent.

— Ne te fais pas de soucis, mon petit, répond la mère, va toujours ton chemin avec confiance, un beau jour l'occasion se présentera d'elle-même de vous expliquer ; et vous vous entendrez, j'en suis sûre !

Cette occasion, hélas ! ne tarda pas : la mort, après quelques jours de souffrance enleva à son fils cette bonne mère ; et Jean, bouleversé par ce coup aussi cruel qu'inattendu se trouva seul dans sa petite maison.

Ceux qui ont conduit au cimetière des êtres chéris peuvent seuls comprendre ce que fut pour le pauvre garçon le départ de celle dont il avait été l'unique joie depuis que le père l'avait quittée.

Le cœur déprimé, n'ayant d'autre pensée que celle de sa perte douloureuse, il continua à travailler, à tenir en ordre la maison qui, pour lui, n'était plus qu'un corps sans âme ; puis quand la nuit vient faire plus tristes encore les ténèbres de sa solitude, il va s'asseoir quelques instants sur le banc placé près du seuil de sa demeure déserte, ce banc où, pendant tant d'heureuses années il s'est trouvé si bien entre son père et sa mère, plus tard auprès de sa mère seule, avant d'aller se reposer des fatigues de la journée.

Depuis son deuil, il ne se trouve bien nul part, ne recherchant personne et se tient à l'écart de tout ce qui n'est pas son chagrin et son isolement : mais pourtant une question vient se poser parfois à son esprit désespéré : Que devient Lisette ? pourquoi ne passe-t-elle plus devant notre maison, comme autrefois, en rentrant, le soir avec ses amies ?

C'est au cimetière, au déclin d'un beau jour de printemps qu'il revoit Lisette :

Elle se tient debout devant la tombe sur laquelle vient pleurer le fils abandonné. Lorsqu'elle voit Jean s'avancer, son premier mouvement est de s'éloigner, mais aussitôt son cœur la conduit au devant de lui et elle lui tend la main en disant :

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise
Lausanne (Chamblane) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défraîchis.

— J'ai bien pensé à toi, Jean et partagé ta peine. Tu avais une si bonne mère. Incapable de prononcer une parole, le pauvre garçon garde la main dans la sienne et Lisette se met à verser des larmes en voyant couler, abondantes et rapides, celles de Jean.

Mais au moment où saignent les plus cruelles, les plus profondes blessures des uns, la vie continue à accorder aux autres leur part de joie et de bonheur et pendant que Jean et Lisette, la main dans la main et les yeux en pleurs, demeurent inclinés devant le tertre où ils se sont rencontrés, des voix jeunes s'élèvent dans la paix du soir et ces paroles arrivent jusqu'à eux :

Voici la nuit, la nuit douce et sereine ;

Un dernier bruit monte encor de la plaine

Un dernier bruit

Du jour qui fuit.

Viens doux repos, viens consolante image
Ici les maux, là-haut notre héritage :

Le vrai repos

A nos travaux.

Soyons heureux avec reconnaissance ;
Mélons nos vœux aux pleurs de la souffrance ;

O roi des cieux

Entends nos vœux.

Une émotion douloureuse étreint le cœur des jeunes gens : mais Jean s'arrache à lui-même pour formuler cette question :

— Pourquoi ne t'es-tu pas jointe à eux, ce soir pour chanter ?

— Oh ! je ne l'aurais pas pu : depuis que je t'ai senti seul et affligé je n'ai plus jamais rejoint mes amies après mon travail.

Cette rencontre au champ du repos est pour Jean

et Lisette l'aurore d'une existence nouvelle. Sûr du consentement de celle qu'il aime et qui n'a plus que sa mère il va, dès le lendemain confier ses vœux à cette dernière qui, de vieille date l'avait souhaité pour gendre : elle le lui avoue en toute sincérité.

Elle lui confie avec joie l'avenir de sa fille sachant qu'elle sera en pleine sécurité auprès de lui, car dit-elle, selon le proverbe un bon fils sera toujours un bon mari.

A quoi Jean a répondu d'une voix émue : Ma bonne mère m'a aussi cité un proverbe semblable, un jour où nous parlions de Lisette et de mon affection dont je n'avais laissé deviner le secret qu'à elle seule ; « de brave mère, prends la fille ».

Dans la maison où les rayons du soleil ne mettent plus de joie depuis que la mort l'a inexorablement marquée de son passage, une nouvelle lumière s'allume, un espoir de bonheur remait et Jean mentalement en entretient sa chère disparue : N'est-ce pas, mère, lui dit-il, tu m'appraises d'amener Lisette chez nous où tout est si triste sans toi ?

Je ne serai plus seul : j'aurai à mes côtés, me parlant de toi, celle que tu as désirée pour fille et lorsqu'elle sera assise devant la fenêtre inondée de soleil où fleuriront tes géraniums, j'irai la rejoindre à cette place qui était la tienne ; ton cher souvenir sera entre nous et s'y tiendra en tout temps, comme une bénédiction attachée à notre bonheur. Mère chérie, oh ! pourquoi n'as-tu pu voir ce bonheur et le partager avec nous ?

(A suivre).

Royal Biograph. — Devant le triomphal succès, et à la demande des nombreuses personnes qui n'ont pu trouver de place au Lumen, la Direction du Royal Biograph s'est assuré pour cette semaine encore le

merveilleux film dramatique **La Bataille**, dont la Presse lausannoise a vanté les qualités, et qui durant une semaine fit fureur au Théâtre Lumen. La Bataille est une des merveilleuses réalisations que l'art cinématographique français ait produit jusqu'à ce jour. Enfin et toujours à la demande de personnes voulant assister au même spectacle que le Lumen, le Royal Biograph présentera également au programme « Frigo, à l'Electric-Hôtel », 20 minutes de fougire, avec Frigo, la nouvelle et étourdisante révélation comique de 1924. A chaque représentation le Gaumont-Journal avec ses actualités mondiales. Malgré l'importance du programme, prix ordinaires des places. La Bataille sera visible au Royal Biograph tous les jours en matinée et en soirée, dimanche 9 mars, deux matinées, à 2 h. 30 et à 4 h. 30. Afin d'éviter des déplacements inutiles, la Direction du Royal Biograph prie le public de bien vouloir retenir ses places à l'avance.

« La Samaritaine » à Lausanne. — Poursuivant la préparation de l'œuvre d'Edmond Rostand, la société d'art dramatique La Muse a obtenu des éditeurs parisiens l'autorisation d'interpréter l'intéressante partition musicale écrite pour « La Samaritaine » de M. Gabriel Pierné, directeur des Concerts Colonne. Cette partition comporte un orchestre composé du quintette à cordes, flûtes, trompette, cor, timbales, harpe et célesta, un chœur. Ce spectacle sera donné au Grand Théâtre de Lausanne dès le 15 avril prochain.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

ROYAL BIOGRAPH

Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. — Tous les jours. — Soirée à 8 h. 30

Du vendredi 7 au jeudi 13 mars 1924

Dimanche 9 mars : 2 matinées à 2 h. 1/2 et 4 h. 1/2

A la demande générale

Irrévocablement dernière semaine

LA BATAILLE

Merveilleuse fresque dramatique en 4 actes passionnantes tirée du célèbre roman de Claude Farrère et interprétée par

SESSUE HAYAKAWA

et une troupe d'artistes de tout premier ordre

FRIGO A L' ELECTRIC-HOTEL

Immense succès de fou-rire en 2 actes avec FRIGO

La nouvelle et étourdisante révélation comique de 1924

Orchestre de tout premier ordre

A celui qui désire conserver sa chevelure comme à celui qui regrette de l'avoir perdue, le même conseil peut être donné :

EMPLOYEZ

MEXANA

SANS RIVAL contre chute des cheveux, pellucides, blanchissement.

FORTIFIANT INCOMPARABLE, assurant la repousse rapide de la chevelure, même sur les endroits les plus chauves.

Après quelques jours d'emploi, l'effet est surprenant.

Le flacon 4 fr. 50 et 8 fr. 50

Envoy contre remboursement franco

Grande Parfumerie
EICHENBERGER

Rue de Bourg, 21, Lausanne

Si vous TOUTSEZ
PREHEZ LES BOMBONS
AUX BOURGEONS DE SAPIN
HENRI ROSSIER
LAUSANNE



Henri Rossier & ses fils, success.

Ouiconque cherche
bonne à tout faire,
cuisinière ou femme de
chambre,

insère avec succès une demande dans l'Oberland, journal paraissant à Interlaken et répandu dans tout l'Oberland bernois. — Pour insertions, s'adresser à Publicitas S. A., Lausanne.

Lysoform

est employé dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, Sanatorias, etc., pratiquement reconnu par MM. les Docteurs comme le meilleur antiseptique, microbicide et désinfectant. — Pour éviter les contrefaçons, exigez les emballages originaux munis de notre marque déposée. Flacon 100 gr. : 1 fr., 250 gr. : 2 fr. En vente toutes pharmacies et dr. greries. — Gros : Société Suisse d'antiseptie, Lysoform, Lausanne.

Imprimerie Pache-Varidel & Bron
Pré-du-Marché
LAUSANNE

VILLENEUVE
Médaille d'or, Genève 1896

BÉCHERT-MONNET & Cie

ABONNEZ-VOUS
AU
„CONTEUR VAUDOIS“

Crédit Foncier Vaudois

Dépôts contre

OBLIGATIONS FONCIÈRES

à 5 ans

5 %

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

la seule garantie par l'Etat

Intérêt pour 1924 4 %.